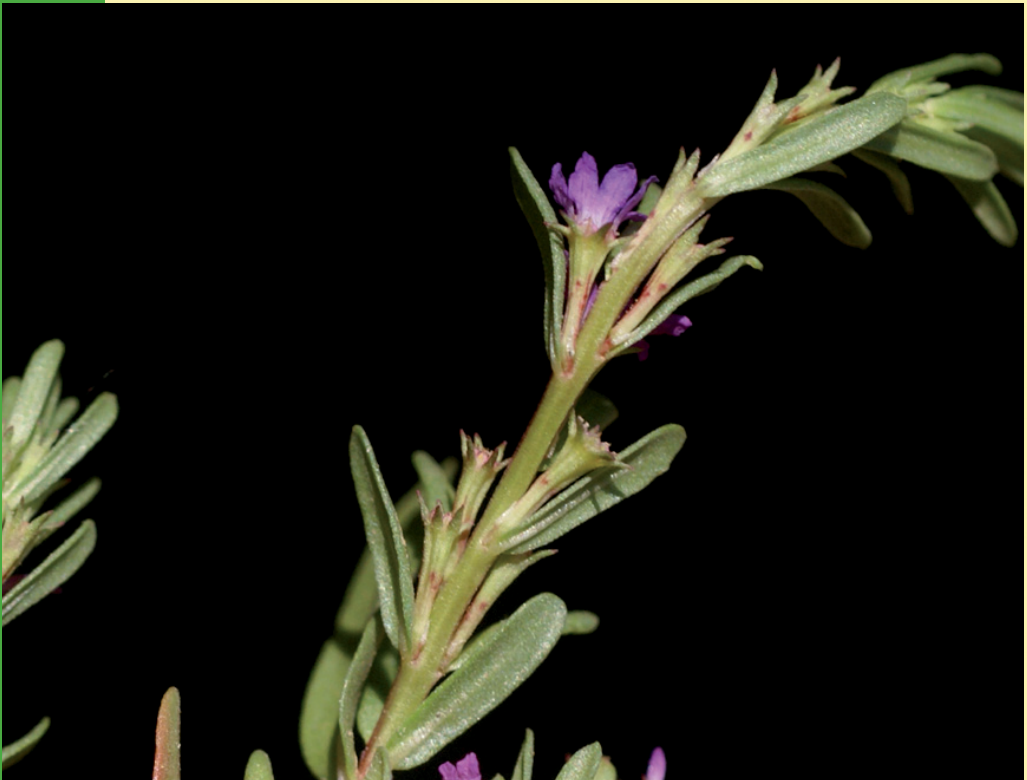


Bulletin mensuel
de la

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON



SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET
BIOLOGIE DE LYON RÉUNIES ET GROUPE RÉGIONAL DE ROANNE

FONDÉE EN 1822
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

TRÉSORERIE : Tarifs des cotisations et abonnements 2011 (1^{er} janvier au 31 décembre)

Abonnement sans cotisation France 40 € Etranger 70 €

Institutions (tous pays) 71 €

Les membres de la Société linnéenne de Lyon bénéficient d'un tarif réduit sur l'abonnement au bulletin, soit :

	Membres bienfaiteurs	Membres actifs	Membres scolaires	Couples	Membres à l'étranger	Scolaires à l'étranger
Abonnement	29 €	29 €	11 €	29 €	36 €	14 €
Cotisation	à partir de 72 €	15 €	9 €	28 €	21 €	9 €
Total	à partir de 101 €	44 €	20 €	57 €	57 €	23 €

L'abonnement au bulletin donne droit aux numéros publiés au cours de l'année civile 2011.

Tarifs « scolaires » applicables aux scolaires et étudiants sur justificatif.

Les chèques postaux ou bancaires doivent être libellés au nom de la Société linnéenne de Lyon et envoyés au siège.

Carte de membre : elle est envoyée à tous ceux qui en font la demande en joignant à leur paiement une enveloppe timbrée à leur adresse.

Changement d'adresse : nous retourner le film d'expédition du bulletin en inscrivant votre nouvelle adresse au-dessous de l'ancienne.

S.L.L. MEMBERSHIP : annual fee : 57 € including subscription to bulletin.

SUBSCRIPTION (institutions) : 71 €.

Back issues are available. Payment should accompany all orders. Please enclose present mailing address with all changes of address requests.

The exchange with publications from others societies of natural history can be established.

RÉUNION DES SECTIONS :

	2 ^e jeudi	2 ^e samedi	2 ^e merc.	3 ^e lundi	3 ^e mardi	3 ^e jeudi	dernier mardi
SCIENCES DE LA TERRE	20 h						
BOTANIQUE (novembre-mars)		16 h					
BOTANIQUE (avril-octobre)			20 h				
MYCOLOGIE				20 h			
BIOLOGIE GÉNÉRALE, ANTHROPOLOGIE, ARCHÉOLOGIE					20 h		
ENTOMOLOGIE						20 h	
JARDINS ALPINS							20 h

Il n'y a pas de réunion ni de permanences en juillet et août.

BIBLIOTHÈQUE : le 1^{er} samedi de 16 à 18 heures, les 2^e et 4^e mercredis de 16 à 19 heures (pas de permanences en juillet et août). — *Les ouvrages sont prêtés pour une durée de 2 mois aux membres à jour de cotisation.*

OFFICE MYCOLOGIQUE (détermination de champignons) : chaque lundi à 20 heures (à partir de 18 heures en septembre et octobre).

OFFICE BOTANIQUE (détermination de plantes) : le 3^e mercredi à 20 heures.

ENTOMOLOGIE : entretien des collections le 4^e mercredi du mois à 19 heures 30.

SOUSSION DES MANUSCRITS :

Les manuscrits doivent être adressés au rédacteur du bulletin obligatoirement sur un support informatique (ou par courriel) accompagné de deux exemplaires sur papier.

Pour la présentation, se référer aux consignes publiées dans le bulletin de janvier-février 2010 et disponibles sur le site Internet de la Société ou par courrier.

Sauf accord du Conseil d'administration, le premier auteur doit être membre de la Société depuis deux ans et être à jour de sa cotisation.

Description du premier *Trechus* endémique de Tunisie (Coleoptera Carabidae Trechini)

Eric Ollivier¹ et Eric Quéinnec²

¹ 105 avenue du Mont Gaillard, F-76620 Le Havre – erico76620@free.fr

² UMR 7138 SAE, Université P. & M. Curie, 7 quai Saint-Bernard, F-75005 Paris – eric.queinnec@snv.jussieu.fr

Résumé. – En comparaison avec les autres pays du Maghreb (Maroc, Algérie), la Tunisie offre un taux d'endémisme beaucoup plus faible, en particulier en ce qui concerne les coléoptères. Dans ce travail, nous décrivons le premier Trechini endémique de ce pays : *Trechus echarouxi* n. sp. Paradoxalement, cette espèce a été collectée dans un secteur de moyenne montagne, en zone méditerranéenne cultivée, environnement qui offre une faible spécificité et dont les caractéristiques écosystémiques sont largement répandues dans le Maghreb. Nous proposons le rattachement de cette nouvelle espèce au groupe du *T. algiricus* Jeannel.

Mots-clés. – *Trechus echarouxi* sp. nov., Tunisie, Coleoptera, Trechini.

Description of the first endemic *Trechus* species from Tunisia (Coleoptera Carabidae Trechini)

Abstract. – Compared with other countries of Maghreb (Morocco, Algeria), Tunisia offers a lower level of endemism, especially with regard to beetles. In this work, we describe the first endemic Trechini of this country: *Trechus echarouxi* n. sp. Paradoxically, this species was collected in an cultivated area of mediterranean mountain, apparently offering little ecosystemic specificity and whose characteristics are widespread in the Maghreb. We propose the incorporation of this new species into the group of *T. algiricus* Jeannel.

Keywords. – *Trechus echarouxi* sp. nov., Tunisia, Coleoptera, Trechini.

La lignée phylétique de *Trechus* (*sensu* CASALE & LANEYRIE, 1982) présente un nombre considérable de taxons (actuellement plus de 600) dont la répartition est principalement holarctique mais dont certains groupes d'espèces se sont également diversifiés sur les hautes montagnes de l'est africain (JEANNEL, 1935 et 1954). Si on y intègre les *Antoinella* (cf. CASALE, 2011), cet ensemble comporte actuellement 28 taxons décrits en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie), qui se répartissent en un nombre assez limité de groupes d'espèces dont la monophylie est plus ou moins avérée. Parmi ceux-ci, le groupe du *Trechus fulvus* Dejean offre le contingent d'espèces le plus important numériquement et présente aussi l'aire de distribution la plus vaste puisqu'elle recouvre une partie du Maroc septentrional et s'étend vers l'est jusqu'aux environs d'Annaba en Algérie. A l'exception des *T. rufulus* Dejean et du *T. obtusus* Erichson, les autres *Trechus* épigés ou hypogés du Maghreb sont relativement localisés (JEANNEL, 1927 et 1930). En l'état actuel de nos connaissances, les lignées nord-africaines de *Trechus* sont apparentées à différents taxons distribués sur le pourtour du bassin méditerranéen, et en particulier à des groupes d'espèces peuplant la péninsule Ibérique (JEANNEL, 1927).

Les Trechini d'Afrique du Nord ont fait l'objet de différents travaux de synthèse (ANTOINE, 1955 ; BEDEL, 1895 ; JEANNEL, 1922 et 1927 ; KOCHER, 1963 ; NORMAND, 1933), qui ont souligné la faible diversification spécifique de ce taxon en Tunisie, alors qu'il est bien représenté au Maroc et en Algérie. Les *Trechus* présentent des modes de vie relativement diversifiés (hygrophiles, géophiles, voire parfois sciaphiles) qui les ont

conduits à coloniser des habitats variés mais toujours caractérisés par une humidité relativement forte au moins à une période de l'année. La diversification des habitats en Tunisie est moins importante que dans le reste du Maghreb central, essentiellement en raison d'un territoire de surface plus réduite, de l'altitude moyenne des massifs montagneux (Atlas tellien et saharien), de la forte influence du climat méditerranéen au nord du pays et, enfin, d'une couverture forestière localisée dans la zone ouest-septentrionale. Cet environnement homogène et relativement sec a sans doute contribué à fortement limiter l'extension des Trechini dans ce secteur oriental du Maghreb comme c'est aussi le cas dans différentes zones d'Afrique (BRÜLH, 1997). Ainsi, les deux principaux représentants tunisiens de ce groupe, les *Trechus rufulus* et *obtusus*, présentent des aires de répartition très vastes qui couvrent une grande partie du Maghreb central (voir NORMAND, 1933). La découverte d'une nouvelle espèce de *Trechus* dans un habitat assez fréquent en Afrique du Nord, une zone pâturée et cultivée de moyenne montagne, c'est-à-dire dans un environnement ouvert, est donc assez remarquable, d'autant que cette espèce constitue à ce jour le premier Trechini endémique de Tunisie. Ce taxon est apparenté à une espèce éloignée géographiquement, le *T. algiricus*, avec lequel il forme un groupe d'espèces strictement inféodé au Maghreb.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Les spécimens de la nouvelle espèce de *Trechus* ont été collectés d'abord lors d'une expédition carabidologique menée dans le nord de la Tunisie par MM. D. Echaroux et G. Dubault en 2005, puis lors de prospections biospéléologiques menées en mai 2011 par les auteurs. Ce matériel a été comparé à différents spécimens de *Trechus tingitanus* Putzeys 1870, *rufulus* Dejean 1831, *mauritanicus* Jeannel 1909 et *algiricus* Jeannel 1922 provenant en particulier des collections du MNHN (Paris) et de celles des auteurs. Le spécimen mâle de *Trechus algiricus* illustré dans ce travail est issu de la collection E. Ollivier (n°156) et porte les mentions suivantes : "Zaouia de Mouzaia/ 28. XII-1930/ Marnes" sans indication de collecteur. Ce spécimen provient d'Algérie et a été récolté sur les pentes du djebel Mouzzaïa dans la région de Blida.

Les édéages, après extraction et isolement des paramères, ont été éclaircis par un bain de KOH (20%) froide puis, sans déshydratation, montés dans du DMHF (*Dimethyl hydantoin formaldehyde resin*). Chaque édéage est préparé sur du rhodoïde transparent puis fixé sur le spécimen d'origine. Les images reproduites ont été réalisées à partir d'un stéréomicroscope Leica MS5 équipé d'un APN Canon EOS 5D Mark II puis traitées avec Hélicon Focus 4.2.3 et Adobe Photoshop CS3.

Les abréviations utilisées dans ce travail sont les suivantes :

Led : longueur de l'édéage mesurée de la base du bulbe à l'apex

Lend. : longueur totale de l'endophallus

Lg : largeur totale (mesurée dans la plus grande largeur)

Lt : longueur totale (soit mesurée de l'extrémité du clypeus à l'apex des élytres pour l'habitus, soit mesurée dans la plus grande longueur pour toutes les autres structures)

EO : Eric Ollivier

EQ : Eric Quéinnec.

RÉSULTATS

Trechus echarouxi n. sp.

Holotype : 1 mâle (n° 1), Tunisie, Monts de Téboursouk, Thibar, 15 avril 2005, G. Dubault & D. Echaroux leg., in coll. [EO] ; Paratypes : 1 mâle (n° 2) et 3 femelles (n° 3 à 5), même localité, date de récolte et récolteurs, in coll. [EO] et [EQ] ; 1 mâle (n° 6), Tunisie, monts de Téboursouk, djebel Goraa, 700 m, 27 mai 2011, E. Ollivier & E. Quéinnec leg., in coll. [EQ].

Habitus (fig. 1A).

Long. 5,0-5,3 mm ; les exemplaires mâles sont tous de taille plus grande que les exemplaires femelles. Avant-corps et élytres d'un roux uniforme, seule la tête est légèrement plus foncée. Appendices de la même couleur. Aspect robuste mais la surface dorsale très aplatie. Avant-corps relativement court (Lt = 1,9-2,0 mm) par rapport aux élytres (Lt = 3,1-3,2 mm). Aptère.

Tête petite, aussi longue que large (Lt = 0,8 mm ; Lg = 0,8 mm ; Lt/Lg = 1), sa plus grande largeur au niveau des yeux ; sa surface très peu convexe. Yeux petits (Lt = 0,2 mm), à peine convexes, environ deux fois plus longs que les tempes, qui sont elles-mêmes très faiblement marquées ; le sillon collaire peu distinct. Sillons frontaux complets, profonds, très arqués vers l'extérieur, régulièrement sinués en arrière mais s'effaçant au niveau du cou. Labre hexasétulé, rétréci au milieu, ses bords concaves, sa marge postérieure élargie et régulièrement convexe. Clypeus quadrisétulé. Deux soies frontales, la première située juste au-dessus de l'œil et au niveau de son milieu, la seconde plus en arrière, positionnée plus ventralement et au niveau de la limite postérieure de l'œil (cette position est très constante chez tous les individus). Surface frontale plane, très finement et régulièrement micro-ponctuée. Cou large (Lg = 0,6 mm), sa surface dorsale presque lisse. Mandibules robustes mais courtes et peu incurvées en dedans à l'apex ; les deux dents de la mandibule droite très robustes, bien visibles. Antennes (Lt = 3 mm) pubescentes à partir de l'antennomère 3 ; les articles III à X de même longueur, seul le XI est plus long et le II plus court que chacun des autres articles (le II étant aussi long que le scape).

Pronotum transverse (Lt = 1,1 mm ; Lg = 1,4 mm ; Lt/Lg = 0,79), bien plus large que la tête, sa plus grande largeur au tiers antérieur. Les côtés très régulièrement sinués et s'élargissant vers l'arrière jusqu'au tiers antérieur, puis redressés et convergents vers l'arrière. Marge antérieure du pronotum concave ; les angles antérieurs arrondis mais légèrement saillants par rapport à la base. Les angles postérieurs à peine marqués, presque effacés. Base presque droite, un peu plus large (Lg = 0,9 mm) que la marge antérieure (Lg = 0,8 mm). Gouttière marginale nette, assez profonde, régulière, rebordant les angles antérieurs et postérieurs ainsi qu'une partie de la base du pronotum où elle s'élargit au niveau médian. Le sillon transverse bien marqué, convexe, sa surface très finement striée longitudinalement. L'aire postérieure dépourvue de fossettes basales. La surface du pronotum nettement convexe, lisse, les deux côtés bien séparés par le sillon médian qui est bien marqué mais toutefois peu profond. Deux soies pronotales présentes, l'une au niveau de la plus grande largeur des élytres, au tiers antérieur, l'autre située sur la gouttière marginale, peu avant les angles postérieurs.

Elytres amples et allongés ; leur plus grande largeur (Lg = 2,3 mm) quasiment au milieu. Ensemble de la surface élytrale très plan. Les côtés régulièrement arqués de la base au sommet. Angles antérieurs effacés. La gouttière marginale bien marquée, peu profonde, de largeur régulière. Bord préhuméral nettement rebordé et très légèrement incurvé vers l'intérieur au sommet des élytres, s'effaçant ensuite brusquement. Strioles juxtascutellaires bien marquées, très longues, régulièrement convergentes vers l'arrière ; nettement séparées du scutellum, l'intervalle entre les deux structures étant relativement large. Suture élytrale très nette et légèrement proéminente. Presque toutes les stries bien marquées, entières, relativement profondes, toutes parallèles et ponctuées ; seules les sixième et septième stries moins profondes. Strie récurrente bien marquée, régulièrement arquée, proche de la marge postérieure de l'élytre ; elle est en continuité avec l'extrémité de la cinquième strie. Les extrémités des stries 3 et 4 toujours fusionnées. Interstries totalement lisses. Epipleures très larges. Série discale composée de trois soies ; les deux soies antérieures situées sur la troisième strie, la troisième (mc3 = soie apicale) dans la seconde strie. La soie discale antérieure (mc1) est positionnée au sixième antérieur de l'élytre, la seconde (mc2) rigoureusement au milieu, et enfin la troisième (mc3) dans le huitième apical. Groupe huméral de la série ombiliquée composé de quatre soies équidistantes, alignées sur la huitième strie. La première soie (tm1) située dans le prolongement antérieur de la septième strie ; la troisième (tm3) au niveau du mc3. Cinquième et sixième soies (tm5 et tm6) du groupe huméral relativement en arrière, insérées au niveau du tiers postérieur. Les quatre soies du groupe apical (tm7-tm10) situées très à l'apex de l'élytre ; les tm9 et tm10 insérées dans la striole récurrente. Les fovéoles des macrochètes discaux et huméraux sont très peu visibles.



Figure 1 : Habitus mâle des deux espèces de *Trechus* du groupe *algiricus* : (A) *Trechus echarouxi* n. sp. du djebel Goraa (Tunisie) et (B) *Trechus algiricus* Jeannel, 1922 provenant de la Zaouia de Mouzzaïa, région de Blida (Algérie). Barre d'échelle = 1,4 mm.

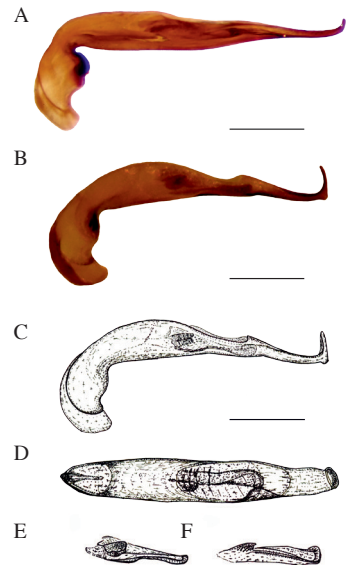


Figure 2 : Pièces génitales des spécimens figurés en 1. (A) *Trechus algiricus* Jeannel, 1922 : lobe médian de l'édéage en vue latérale. (B-F) *Trechus echarouxi* n. sp. : lobe médian de l'édéage de l'holotype en vue latérale (B), schématisation du même en vue latérale (C), en vue ventrale (D), schématisation de l'endophallus en vue latérale (E), en vue ventrale (F). Barre d'échelle = 0,4 mm.

Appendices robustes. Pattes antérieures avec les profémurs très robustes presque globuleux ; les tibias antérieurs finement et longuement sillonnés sur leur face externe, glabres. Les deux premiers articles des protarsomères des mâles dilatés vers l'intérieur et présentant une indentation nette.

Edéage (fig. 2B-F) extrêmement allongé (Led = 1,5 mm). Bulbe basal épais, régulièrement arqué à 90° depuis la base, muni d'un aileron sagittal très large à la base, relativement proéminent « ventralement », et remontant longuement « dorsalement » le long du bulbe basal. En vue latérale, le lobe médian est très allongé, robuste dans sa partie moyenne, puis régulièrement aminci et effilé vers l'apex. La partie apicale est terminée par une longue « spatule » coudée dorsalement (d'environ 0,15 mm de longueur). En vue dorsale, le lobe médian est droit, robuste, à peine rétréci à l'apex. En coupe optique transversale, la partie « ventrale » du lobe médian forme une surface explanée mais interrompue en son milieu par trois carènes, l'une saillante ventralement, les deux autres latérales et plus petites ; la zone dorsale est quant à elle régulièrement arrondie. La partie apicale de l'édéage est bien différente car plane et dépourvue de carène ventrale. L'endophallus (fig. 2E-F) est nettement sclérifié et présente une pièce copulatrice formée de deux lobes : un lobe proximal court et bilobé, bien visible de champ, et une partie distale qui s'allonge à partir de ce dernier et qui se termine en crochet incurvé vers la « droite » à son apex. L'endophallus couvre environ un tiers du lobe médian (Lend : 0,5 mm). Paramères relativement longs et munis chacun de quatre soies.

Appendices génitaux de la femelle ne présentant pas de caractères diagnostiques particuliers (la spermathèque n'a pas été étudiée).

Derivatio nominis : cette nouvelle espèce est très amicalement dédiée à l'un de ses découvreurs, Dominique Echaroux (Roinville-sous-Dourdan), spécialiste des Bembidiini (Carabidae).

CONCLUSIONS

Morphologie comparée

Les caractères généraux de l'habitus rapprochent cette espèce de *Trechus algiricus* Jeannel, 1922, espèce propre à l'Algérie.

Les deux espèces présentent une taille similaire et sont toutes deux aptères (dans les deux cas, les ailes font totalement défaut, y compris la base des structures alaires). Les exemplaires de *T. algiricus* que nous avons pu examiner mesurent en moyenne 5,1 mm. Chez cette espèce (fig. 1B), ainsi que chez *T. echarouxi*, les individus mâles sont plus grands que les femelles. En revanche, quel que soit le sexe, *T. echarouxi* est d'allure trapue et oblongue alors que *T. algiricus* est sensiblement plus délié et de forme nettement plus allongée.

Les deux espèces ont en commun : un pronotum nettement transverse (le pronotum d'*algiricus* est aussi large que celui de *T. echarouxi*), des angles pronotaux postérieurs nettement effacés, des élytres allongés et oblongs (*algiricus* présente des élytres légèrement plus longs mais surtout subparallèles et bien moins élargis au milieu), une striole juxtascutellaire bien marquée (mais de moitié moins longue chez *algiricus*), une

striation élytrale comparable à stries nettes et entières (dans les deux cas, au moins les six premières stries sont marquées), une chétotaxie élytrale quasiment identique. Les appendices de *T. algiricus* sont moins épais, en particulier les profémurs. En revanche, les deux espèces ont des protibias sillonnés et présentent une dilatation comparable des deux premiers protarsomères mâles. Bien que comparable, la morphologie externe (fig. 1) des deux espèces est nettement tranchée et permet aisément de les séparer.

L'anatomie de l'appareil génital mâle est similaire chez les deux espèces (fig. 2A-F). Le bulbe basal est, dans les deux cas, robuste, très incurvé en dedans, à lame sagittale très développée (cf. fig. 2A pour *T. algiricus*). Le lobe médian est très allongé et s'amenuise vers l'apex. Cette structure est plus ou moins aplatie dorso-ventralement et présente une dépression médiane. L'apex est légèrement incurvé dorsalement et se termine par une indentation terminale orientée dorsalement. Cette extrémité est « spatulée » et beaucoup plus longue chez *T. echarouxi*. En coupe transversale optique (non figurée ici), le lobe médian des deux espèces présente trois carènes ventrales, l'une impaire et médiane, les deux autres latérales, qui sont toutefois beaucoup plus développées chez *T. echarouxi*. L'endophallus (= pièces copulatrices *sensu* JEANNEL, 1927) est comparable et présente deux lobes distincts : une partie proximale, double, globuleuse, à apex très légèrement pointu et d'allure « épineuse » (cf. JEANNEL, 1927, fig. 763 et ci-dessous fig. 2C, E) et une partie distale allongée et retroussée dorsalement en crochet (fig. 2F) à l'apex (ce crochet est beaucoup important et plus long chez *echarouxi*). Quoi qu'il en soit, les caractères généraux de l'édéage distinguent sans ambiguïté *T. echarouxi* de *T. algiricus* (fig. 2A, B) : sa taille est légèrement plus petite, son allure plus incurvée et l'extrémité apicale présente un crochet plus important.

A quel groupe de *Trechus* appartient *T. echarouxi* ?

Dans la monographie des Trechinae, JEANNEL (1927 : 274) rapproche *T. algiricus* du groupe du *T. tingitanus*. *Trechus algiricus* a été longtemps considéré soit comme une population algérienne de *T. tingitanus*, lui-même décrit de la région de Tanger au nord du Maroc (BEDEL, 1895 ; JEANNEL, 1922), soit comme un vicariant de ce dernier (JEANNEL, 1927). En fait, les deux espèces sont morphologiquement bien distinctes : *Trechus tingitanus* (Lt : 4,0 mm en moyenne) est bien plus petit qu'*algiricus* (Lt : 5,1 mm en moyenne). Ainsi que le souligne ANTOINE (1928 : 84), et contrairement à l'affirmation de JEANNEL (1927 : 273), *tingitanus* est généralement ailé à la différence d'*algiricus*. *T. tingitanus* est d'allure beaucoup plus svelte (il présente un faciès de *T. obtusus*), son pronotum et ses élytres sont bien convexes (ces derniers ont une forme ovale relativement allongée), ses yeux sont très saillants, globuleux et beaucoup plus longs que les tempes et, enfin, les pattes sont sveltes. En revanche, le pronotum de *tingitanus* est nettement transverse et les angles postérieurs effacés, ce qui le rapproche d'*algiricus*. La striation élytrale est comparable dans les deux espèces, bien que plus faiblement marquée chez *tingitanus*. On notera cependant que les populations marocaines provenant des Zaërs (= *T. tingitanus creticola* Antoine, 1928), à répartition plus méridionale que la forme typique, présentent une striation élytrale presque effacée, très éloignée de celle rencontrée chez *algiricus*. Quant à l'édéage, celui de *tingitanus* (cf. JEANNEL, 1927 : 273) est beaucoup plus petit que celui d'*algiricus* (près de deux fois moins long) et d'une forme très différente (la lame sagittale est petite, l'apex est effilé sur le tiers de la longueur et son extrémité incurvée ventralement). *Trechus algiricus* est donc bien distinct des taxons

du groupe *tingitanus*.

L'ensemble de ces éléments conduit à isoler *T. echarouxi* et *T. algiricus* dans un groupe à part, bien isolé tant géographiquement que d'un point de vue taxonomique.

Distribution géographique et écologie

Les populations des *T. algiricus* et *T. echarouxi* possèdent des aires de répartition nettement isolées : l'une des espèces (*T. algiricus*) n'est actuellement connue que de l'Algérois (environs d'Alger, au sud-ouest de Blida et au nord de Médéa, Algérie) et la seconde (*T. echarouxi*) est confinée aux moyennes montagnes du nord-ouest de la Tunisie. Quant à *Trechus tingitanus*, il est principalement inféodé à la région tingitane (c'est-à-dire à la plaine et aux collines des environs de Tanger, au Maroc) et colonise également les environs de Ben-Slimane (Zaërs), plus au sud.

Trechus echarouxi constitue la première espèce de *Trechus* connue, endémique de Tunisie. La localité typique (36°29'09 N – 09°08'49 E) de *T. echarouxi* nov. sp. est située dans les monts de Tébourouk, montagnes de moyenne altitude (500-900 m) et prolongements de l'Atlas tellien au nord-ouest de la Tunisie. L'espèce a été récoltée sous des pierres faiblement enfoncées, sur le djebel Goraa, en prairie pâturée. Dans ce milieu, vit en syntopie *T. rufulus*, espèce relativement commune en Afrique du Nord et qui appartient à un autre groupe de taxons. *T. echarouxi* semble relativement localisé et beaucoup plus rare que *T. rufulus* fréquentant les mêmes biotopes.

Bien que nous ne connaissions pas exactement le milieu de vie de *T. algiricus*, celui-ci occupe très probablement les mêmes types d'environnements que ceux colonisés par *T. echarouxi*. En effet, *algiricus* a été initialement décrit des environs immédiats d'Alger où l'espèce semble peu abondante. Il s'agit très probablement de milieux ouverts très similaires à ceux observés pour *T. echarouxi*.

Les deux espèces de ce groupe présentent des aires de distribution respectives assez restreintes (approximativement quelques centaines de km²) et surtout très éloignées l'une de l'autre, puisque près de 550 km les séparent.

Remerciements. – Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement G. Dubault (Savigny-sur-Orge) ainsi que D. Echaroux (Roinville-sous-Dourdan) pour l'exploration minutieuse du terrain qui a conduit à la découverte d'une nouvelle espèce de carabique dans une région prospectée de longue date. Nos remerciements s'adressent également à Th. Deuve du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pour les spécimens qu'il a bien voulu nous confier pour étude, ainsi que pour l'accueil chaleureux qu'il nous a toujours prodigué.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE M., 1928. Notes d'entomologie marocaine. Carabiques VII. Sur les *Trechus* du Maroc (Col. Carab.). *Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc*, VIII : 80-85.
- ANTOINE M., 1955. Coléoptères carabiques du Maroc. *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et physiques du Maroc, N.S. Zoologie*, 1^{ère} partie, n°1 : 1-177.
- BEDEL L., 1895. *Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie et Tripolitaine) avec notes sur la faune des îles Canaries et de Madère*. Société entomologique de France, Paris. 1^{ère} partie : 1-402.
- BRÜHL C., 1997. Flightless insects: a test case for historical relationships of African mountains. *Journal of Biogeography*, 24 : 233-250.
- CASALE A., 2011. Two new subterranean, microphthalmous Trechine beetles from the Mediterranean area, and a synonymic note (Coleoptera, Carabidae, Trechini). *Contributions to Natural History*, 16 : 1-16.
- CASALE A. & LANEYRIE R. 1982. Trechodinae et Trechinae du monde. Tableau des sous-familles, tribus, séries phylétiques, genres et catalogue général des espèces. *Mémoires de Biospéologie*, 9 : 1-226.
- JEANNEL R., 1922. Les *Trechus* de l'Afrique du Nord et des îles atlantiques (Insectes Coléoptères). *Bulletin de la société des Sciences Naturelles du Maroc*. II : 15-30.
- JEANNEL R., 1927. Monographie des Trechinae. Morphologie comparée et distribution géographique d'un groupe de Coléoptères. (Seconde livraison). *L'Abeille*, 33 : 1-592.
- JEANNEL R., 1930. Monographie des Trechinae. Morphologie comparée et distribution géographique d'un groupe de Coléoptères. (Quatrième livraison). *L'Abeille*, 34 (sic 36) : 59-122.
- JEANNEL R., 1935. Mission scientifique de l'Omo, II (Zoologie). *Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle. NS, Série A, Zoologie*. II : 1-310.
- JEANNEL R., 1954. Les *Trechus* du Mont Elgon (Coleoptera Trechidae). *Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle. NS, Série A, Zoologie*. VII (2) : 147-178.
- KOCHER L., 1963. Catalogue commenté des Coléoptères du Maroc. *Travaux de l'Institut Scientifique Chérifien*. Fasc. I (Carabiques) : 1-170.
- NORMAND H., 1933. Contribution au catalogue des Coléoptères de la Tunisie. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord*. Fasc. 1, 24 : 149-168.



EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

TARIFS 2011 (en euros) RÈGLEMENT À LA COMMANDE

Membres Non
de la S.L.L. membres

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON (prix par tome)		
Tomes 21, 24, 25, 35, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 61, 68, 69, 72, 74, 77, 78, 79, 80	11	18
Tomes 20, 23, 26, 27, 34, 41, 42, 46, 51, 52, 58, 59, 62, 63, 64, 66, 73	12	20
Tomes 30, 31, 33, 47, 48, 49, 50, 60, 65	15	23
BULLETIN MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON (depuis 1992) publié sans interruption – l'année complète	26	37
10 numéros par an – le numéro	3	5
Publication de la Société Botanique de Lyon (1871-1922), de la Société d'Anthropologie de Lyon (1881-1922) et bulletins bimensuels de la Société linnéenne de Lyon (1922-1931).....	nous consulter	

BOTANIQUE

NÉTIEN G. – <i>Flore lyonnaise</i> . 1993, 1 vol. broché, 69 + 623 p., 1 carte.....	27	31
NÉTIEN G. – <i>Complément à la Flore lyonnaise</i> . 1996. 1 vol. broché, 125 p.	8	10
PROST J.-F. – <i>Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne</i> . 2000, 1 vol., 400 p.	23	30,50
SCAPPATICCI G. et DÉMARES M. – <i>Le genre Epipactis Zinn (Orchidales, Orchidaceae) en France et en région lyonnaise</i> . 2003. 44 p., 19 pl. + carte.....	10	12

ENTOMOLOGIE

ALLEMAND R. et al. – <i>Coléoptères de Rhône-Alpes - Cérambycides</i> . 2009 1 vol., 350 p.....	40	40
COULON J. – <i>Les Bembidiina de la faune de France. Clé d'identification commentée (Coléoptères Carabidae Trechinae)</i> . 2005, 1 fasc., 120 p., 21 fig.....	12	15
COULON J. et al. – <i>Coléoptères Carabiques et Cicindèles de Rhône-Alpes</i> . 2000, 1 vol., 383 p.	36,50	46
LABRIQUE H. – <i>Coléoptères de Rhône-Alpes - Ténébrionides</i> . 2006, 1 vol., 143 p.	30	30
LESEIGNEUR L. – <i>Coléoptères Elateridae de la faune de France continentale et de Corse</i> . 1972, 1 vol., broché, 381 p., 384 fig.	25	32
LEDOUX G. et ROUX P. – <i>Nebria (Coleoptera, Nebriidae)</i> . 2005, 1 vol., 976 p.	45	45
LE PÉRU B. – <i>The Spiders of Europe, Synthesis of data. Vol. 1 : Atypidae to Theridiidae</i> . 2011, 522 p., nombreuses ill. et cartes.....	30	35
SUDRE J. et al. – <i>Les Cerambycidae de Nouvelle-Calédonie. 1^{re} partie : Lamiinae</i> . 2010, 1 vol., 76 p., 70 ph.....	20	25

MYCOLOGIE

Travaux mycologiques en hommages à Antoine Ayel. 2005, 1 vol., 130 p.	13	16
Annales 2007 - Session mycologique de la FMBDS/FAMM à Lamoura (Jura)	17	20

SECTION GÉNÉRALE

Actes du colloque de Dijon, 2007 – « <i>Peut-on classer le vivant ?</i> »	40	40
EXBRAYAT J.-M. et MOREAU P. – <i>Acte du colloque « L'Homme méditerranéen et son environnement »</i> . 2004, 128 p., 8 pl.....	15	19

SCIENCES DE LA TERRE

RULLEAU L. et ROUSSELLE B. – <i>Le Mont d'Or... Une longue histoire inscrite dans la pierre</i> . 2005, 251 p.	20	23
---	----	----

Port en sus : se renseigner auprès du secrétariat.

Commandes à adresser au secrétariat de la Société, accompagnées du chèque correspondant.

Pour l'étranger, une facture pro forma incluant le prix du port sera adressé. L'expédition aura lieu dès son règlement.

La liste des autres ouvrages disponibles est accessible sur notre site Internet : www.linneenne-lyon.org

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33, rue Bossuet, F-69006 LYON

Tél. et fax : +33 (0)4 78 52 14 33

<http://www.linneenne-lyon.org> — email : societe.linneenne.lyon@wanadoo.fr

Groupe de Roanne : Maison des anciens combattants, 18, rue de Cadore, F-42300 ROANNE

Rédaction : Marie-Claire PIGNAL – Directeur de publication : Bernard GUÉRIN

Conception graphique de couverture : Nicolas VAN VOOREN



Tome 80 Fascicule 9-10 Novembre - Décembre 2011

SOMMAIRE

Lamy F. et al. – Influence des pratiques culturelles sur les populations d'arthropodes dans un contexte de maraîchage rhônalpin	211 - 217
Vincent R. et Doguet S. – L'altise <i>Luperomorpha xanthodera</i> poursuit son expansion en France (Coleoptera Chrysomelidae).....	218 - 220
Gereys B. – <i>Eumenes mediterraneus filitosa</i> nov. spp. de Corse (Hymenoptera Vespidae) ...	221 - 225
Roubaudi L. – Compte-rendu de la session de la section botanique dans les îles d'Hyères du 14 au 16 mai 2011	227 - 238
Ollivier E. et Quéinnec E. – Description du premier <i>Trechus</i> endémique de Tunisie (Coleoptera Carabidae Trechini).....	239 - 246
Pupier R. – A propos de <i>Poecilus sericeus monspessulani</i> Schatzmayr, 1943 : sous-espèce localisée aux environs de Montpellier (Coleoptera Carabidae).....	247 - 248

Couverture : *Lythrum tribracteum* Salzm. ex Spreng., Porquerolles, mai 2011.

Crédit : Didier Roubaudi

CONTENTS

Lamy F. et al. – Influence of agricultural practices on arthropod populations in a context of Rhône-Alpes gardening.....	211 - 217
Vincent R. et Doguet S. – Expansion in France of <i>Luperomorpha xanthodera</i> (Coleoptera Chrysomelidae).....	218 - 220
Gereys B. – <i>Eumenes mediterraneus filitosa</i> nov. spp. from Corsica (Hymenoptera Vespidae)	221 - 225
Roubaudi L. – Report of the botanical session in the "îles d'Hyères", May 2011	227 - 238
Ollivier E. et Quéinnec E. – Description of the first endemic <i>Trechus</i> from Tunisia (Coleoptera Carabidae Trechini)	239 - 246
Pupier R. – <i>Poecilus sericeus monspessulani</i> Schatzmayr, 1942 : sub-species restricted to the area of Montpellier (Coleoptera Carabidae).....	247 - 248

Prix 10 euros

ISSN 0366-1326 • N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 1114 G 85671

Imprimé par Imprimerie Brailly, 69564 Saint-Genis-Laval Cedex

N° d'imprimeur : V0001XX/00 • Imprimé en France • Dépôt légal : Novembre 2011

Copyright © 2011 SLL. Tous droits réservés pour tous pays sauf accord préalable.